



Le Défenseur

Paris, le 04 MARS 2014

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 32 de la loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011, aux termes duquel le Défenseur des droits « peut recommander de procéder aux modifications législatives ou réglementaires qui lui apparaissent utiles », notre institution a, dans le cadre d'un rapport relatif à la législation funéraire daté du 29 octobre 2012, préconisé de limiter les lieux dédiés à la pratique des actes de thanatopraxie aux chambres funéraires ainsi qu'aux chambres mortuaires, en excluant le domicile du défunt.

Cette recommandation s'inscrit dans le cadre d'un travail mené suite à une saisine de l'association des Elus locaux contre le sida (ELCS), portant sur l'interdiction des soins funéraires sur les personnes décédées du VIH.

La transposition à la thanatopraxie des précautions universelles édictées par l'Organisation mondiale de la Santé et l'administration des soins funéraires exclusivement dans des lieux dédiés (chambres funéraires et chambres mortuaires) nous apparaissaient ainsi de nature à réduire les risques pour les praticiens.

Par courrier du 20 février 2013, vous avez saisi conjointement, avec le ministre de l'Intérieur et le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'inspection générale de l'administration (IGA) d'une mission sur l'évolution de la réglementation applicable aux soins de conservation.

Le rapport rendu début 2014 par la mission IGAS-IGA recommande notamment, en excipant du principe d'égalité devant les soins, de réserver la pratique de la thanatopraxie aux seuls lieux dédiés à cet effet et de ne plus autoriser l'administration de tels soins à domicile. La mission IGAS-IGA propose que l'infection VIH et les hépatites virales (VHB, VHC) soient subséquemment retirés de la liste des maladies pour lesquelles la pratique des soins funéraires est interdite.

.../...

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS SP 07

